

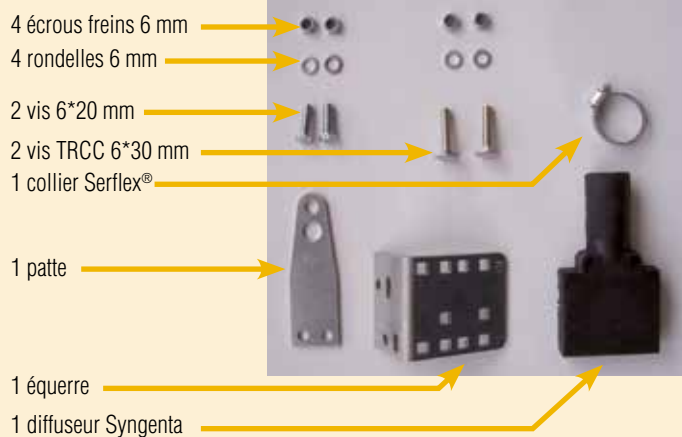
FICHE DE MONTAGE KIT À SOCS  
Marque : GASPARDO  
Modèle : SP, SP DORADA, SARA, ST, SI

syngenta®

**Options compatibles : toutes**  
sauf roues de plombage des graines

## Descriptif du kit :

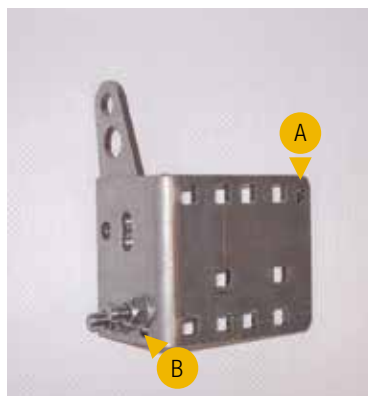
Ce kit à socs permet d'équiper 2 éléments semeurs. Description du matériel pour 1 élément semeur :



## Matériel complémentaire nécessaire au montage pour 1 élément semeur

- Tuyau, si celui d'origine est trop court

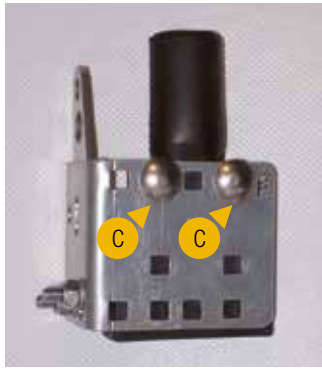
## Montage préconisé par Syngenta



- 1 Prendre l'équerre en mettant le « F » en haut à droite (A).

Mettre la patte à l'intérieur de l'équerre afin de la fixer dans les 2 trous du bas (partie gauche de l'équerre). Mettre les 2 vis 6\*20 mm avec la tête à l'intérieur de l'équerre. Ajouter une rondelle puis serrer avec un écrou frein de 6 mm (B).

# Montage préconisé par Syngenta (suite)



**2** Mettre les vis TRCC 6\*30 mm dans le 1er et le 3ème trou du haut, en comptant à partir du « F ». La partie filetée de la vis doit être à l'intérieur de l'équerre (C).

Faire passer le diffuseur dans les vis, en veillant à avoir le logo Syngenta du côté de la tête des vis. Fixer le diffuseur avec une rondelle et serrer modérément avec les écrous freins de 6 mm.



**3** Fixer le diffuseur et la patte sur le boulon de serrage du carter du disque (D). Pour cela, dévisser la vis papillon du carter.



**4** Débrancher le tuyau d'origine de la descente des microgranulés du semoir et mettre dans ce tuyau le collier Serflex®.

Mettre le tuyau dans le diffuseur en l'enfonçant de 4 cm environ (E). Pour faciliter l'insertion du tuyau, si besoin, mouiller le tuyau et l'intérieur du diffuseur.

Serrer modérément le collier Serflex® pour ne pas écraser le tuyau.



**5** Insérer dans le trou du haut de la patte la vis du carter puis serrer avec la vis papillon (F).



**6** Ajuster la position du diffuseur afin qu'il soit le plus près possible du soc. Utiliser pour cela le trou oblong de l'équerre.

Si besoin, tordre légèrement la patte de fixation pour que le diffuseur soit centré.

Le diffuseur doit être :

- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré derrière le soc,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers les roues tasseuses.



**7** Ajuster la longueur du tuyau en coupant si besoin le tuyau d'origine.

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car il se fait par gravité.

Attacher le tuyau sur l'élément semeur pour éviter tout déplacement (par exemple avec un collier Colson™).

## Trucs et astuces

Pour faciliter le montage, il est préférable de remplacer le bas du tuyau souple d'origine par du tuyau annelé de 18 mm.

## Intérêts des diffuseurs :

Pour sécuriser l'application et pour une efficacité optimale, les diffuseurs sont recommandés, selon les cultures, de façon à répartir les microgranulés sur toute la profondeur du sillon.

### Vérifier avant semis :

- l'usure des éléments semeurs (disques ou socs : impact sur la distribution des graines et impact sur la régularité du semis),
- la propreté du microgranulateur et des descentes (longueur, absence de coude, position...),
- la pression des pneumatiques (-100g => + 1 000 graines/ha),
- le bon réglage du microgranulateur avant utilisation, en contrôlant à poste fixe, la bonne dose ciblée. Consultez les tableaux de réglage sur [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

### Au champ lors du semis, pensez à vérifier si :

- les granulés s'écoulent correctement et de façon homogène,
- les diffuseurs sont toujours correctement positionnés,
- la dose/ha souhaitée est réellement apportée (contrôle sur environ 1ha),
- les granulés sont correctement enfouis sur toute la longueur du sillon.

En cas d'absence de diffuseurs ou de diffuseurs abîmés, prenez contact avec votre distributeur.

Pour en savoir plus, contactez notre service ConseilsPro N° indigo 0825 00 05 52 ou connectez-vous sur [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

**syngenta**®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**